



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

**OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE
SELINGUE**

DIRECTION GENERALE

BP : 03 – Tél : 20 22 54 03 / 21 65 02 57

Fax : 20 22 83 08/21 65 05 57
odrs1996@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Procès-verbal de la 1ère réunion du Comité de Suivi du
Contrat-Plan (2014-2016) Etat-ODRS-Producteurs**

Tenue à Sélingué, le 07 février 2014 dans la Salle de Conférence de l'ODRS

Février 2014

L'an deux mil quatorze et le sept février à **09** heures, suivant Avis de réunion N°**14-003/MDR-ODRS-DG** du 31 janvier 2014, les membres du Comité de suivi du Contrat-Plan 2014-2016 Etat/ODRS/Producteurs se sont réunis, en session ordinaire dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Office de Développement Rural de Sélingué (O.D.R.S), sous la présidence de Monsieur Amadou TOGOLA, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie et des Finances.

Etaient présents :

❖ **Au titre des membres du Comité de Suivi :**

- **Seydou COULIBALY**, Conseiller Technique, Ministère du Développement Rural ;
- **Mme KOUYATE Fanta KAMISSOKO**, Conseiller Technique, Ministère Travail, des Affaires Sociales et Humanitaires ;
- **Madi Maténé KEITA**, Conseiller Technique, Ministère délégué auprès du Ministre du développement rural, chargé de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire ;
- **Ismaila KONATE**, Chef de Division Contrats plans et liquidations, Direction Générale du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Youssef KOUYATE**, Représentant du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- **Dr Robert DEMBELE**, Représentant du Ministère de la Santé ;
- **Diassé CONARE**, Directeur Général Adjoint du Centre National de Recherche en Education Non Formelle, Ministère de l'Education Nationale ;
- **Mama YENA**, Direction Nationale de l'Hydraulique, Représentant du Ministère de l'Energie et de l'hydraulique ;
- **Ousmane MAÏGA**, Directeur Général de l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) ;
- **Fodé TRAORE**, Représentant des producteurs de la Zone O.D.R.S;
- **Yaya SANGARE**, Représentant des Travailleurs de l'O.D.R.S.

❖ **Au titre des observateurs :**

- **Mamady D. CAMARA**, Directeur Général Adjoint /ODRS ;
- **Moctar FOFANA**, Agent Comptable/ O.D.R.S ;
- **Siraman BAGAYOKO**, CT du Directeur Général de l'O.D.R.S en charge de la Biodiversité et du Développement Durable ;
- **Pathé Allaye KEBE**, Chef du Département Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Végétales ;
- **Wanama KANAMBAYE**, Chef du Département Administration Ressources Humaines et Communication/ODRS ;
- **Abdoulkadry KANTAKO**, Chef du Département Aménagement, Infrastructures et Equipements Ruraux /ODRS ;
- **Kadia KASSAMBARA**, Chef du Département Approvisionnement ;
- **Ousmane FOMBA**, Représentant du Département Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Animales et Halieutiques/ODRS ;

- **Noumpa GOITA**, Chef du Département Gestion des Ressources Naturelles et Suivi Environnemental.
- **M'Boua MARIKO**, Chef de la Cellule Prospective, Programmation et Suivi-Evaluation /ODRS ;
- **Amadou SOUARE**, Représentant du l'Unité Locale du Projet de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué;
- **Boureïma YOUSOUF**, Superviseur Convention PDI-BS/ODRS ;
- **Assékou GUINDO**, Chef de zone de Maninkoura ;
- **Joseph KELEMA**, Chef de zone de Yanfolila ;
- **Salimou DIARRA**, Représentant du Chef de Zone de Sélingué / O.D.R.S ;
- **Madame CAMARA Minata DOUMBIA**, Représentante des Femmes étuveuses de Sélingué.

La cérémonie a commencé à 9 heures 55 minutes par les mots de bienvenue du Directeur Général de l'ODRS, qui s'est dit honoré par la présence de l'ensemble des acteurs à la présente, avant que le Président de séance ne prenne la parole.

Amadou TOGOLA, Président de séance : a commencé son discours d'ouverture par la formulation de meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014 et a ensuite exprimé toute sa satisfaction pour la présence honorable de l'ensemble des acteurs et plus particulièrement des Autorités Locales de Sélingué, signe de leur engagement et de leur intérêt pour les questions de développement de la zone d'intervention de l'ODRS.

Il a aussi indiqué l'importance de cette session qui revêt un caractère tout à fait particulier du fait qu'elle s'inscrit dans le cadre du mécanisme d'évaluation du contrat-plan 2010-2012 et d'adoption du nouveau pour la période 2014-2016.

Il a par ailleurs dans la même veine remercié l'ODRS et ses partenaires pour le respect des engagements du Contrat-Plan 2010-2012 qui malgré les difficultés ont œuvré dans le sens de l'atteinte de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

Monsieur TOGOLA a aussi mis l'accent sur la particularité du troisième contrat-plan qui se distingue des précédents par une définition plus précise des objectifs visés et des engagements adossés à un ou plusieurs indicateurs d'impact. Ainsi, Il est prévu en terme d'objectifs, une production de : 81 240 tonnes de riz; 135 700 tonnes de maïs; 4 100 tonnes de mil ; 7 125 tonnes de sorgho; 2 225 tonnes de banane; 590 tonnes de sésame; 700 tonnes de niébé grain; 14 600 tonnes d'arachide et 354 000 tonnes de manioc.

En terme de coût, le Contrat-Plan pour la période 2014–2016 est estimé à 4 656 469 000 F CFA contre 4 001 839 000 F CFA pour le précédent soit une augmentation de 16,36%.

Après ces indications, il a donné la parole au Directeur Général de l'ODRS pour annoncer la suite du programme.

Le Directeur Général de l'ODRS : a donné la parole à son Adjoint afin de procéder à la vérification des mandats avant de présenter le projet de programme.

Le Directeur Général Adjoint de l'ODRS : a procédé à la vérification des mandats conformément à l'avis de réunion invitant les membres du Comité de Suivi.

Au constat on a noté une seule absence, celle du représentant du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement. Ce qui signifia que le quorum est atteint et que la session pouvait se tenir en toute légalité.

Le projet de programme présenté comportait : le discours du président du Comité de Suivi du Contrat-Plan, l'examen et l'adoption du procès-verbal de la 2^{ème} session du Comité de Suivi du Contrat-Plan 2010-2012, l'examen et l'adoption du rapport d'évaluation du contrat-Plan 2010-2012, l'examen et l'adoption du Projet de Contrat-Plan 2014-2016, la formulation des recommandations et leur adoption, le discours de clôture du Président du Comité de Suivi et la visite guidée au sein de la Direction Générale de l'ODRS rénovée.

Le Président de séance : Après l'adoption du projet de programme qui a subi de légères modifications, le Président a invité les membres du Comité de Suivi à l'examen du Procès-verbal de la 2^{ème} session du Comité de Suivi du Contrat-Plan 2010-2012.

Les observations suivantes ont été enregistrées :

Madi Maténè KEITA : a invité le secrétariat à enlever le nom de monsieur Seydou COULIBALY, mis par erreur sur la liste des participants comme représentant du Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche.

Mme KOUYATE Fanta KAMISSOKO : a fait la même observation en ce qui concerne Mr CISSE semblable s'agissant de Monsieur Drissa CISSE comme représentant du Ministère du Travail, des Affaires Sociales et Humanitaires.

Mama YENA : a fait la remarque de l'existence de beaucoup d'abréviations dans le procès-verbal, toute chose ne facilitant pas la compréhension pour un lecteur qui n'est pas du domaine.

Le Président de séance : Par rapport à cette observation, le Président a demandé au secrétariat de créer à l'avenir, une page « sigles et abréviations » en vue de faciliter la compréhension des lecteurs.

Seydou COULIBALY : a proposé de biffer à la page 3 l'expression « face aux activités agricoles de plus en plus croissantes » et de mettre à la page 4 le programme spécial maraîchage entre griffes.

Le Président de séance : a demandé, à la page 5 et au quatrième paragraphe, de remplacer en occurrence par « doit prendre attache avec » et à la page 6 le remplacement de « volumineuse » par « longue ».

Mama YENA : a demandé le remplacement de l'expression « **commission de gestion des eaux du lac de la retenue de Sélingué** », par « **Commission de Gestion des Eaux de Sélingué et du barrage de Markala** ».

Le Président de séance : a demandé à la page 8 paragraphe 6 de se passer de l'expression « **lequel sujet est le plus important** ».

Mama YENA : a souhaité que l'on revienne sur l'état d'exécution des recommandations et de rappeler à chaque fois leur libellé.

Youssef KOUYATE : a proposé à la page 9, paragraphe 7, de mettre « l'EDM-SA s'est appropriée de notre patrimoine » en lieu et place de « l'EDM-SA a fait l'appropriation de notre domaine ».

Le Président de séance : a demandé de remplacer à la page 10, quatrième paragraphe, l'expression « **il n'ya pas de cadre logique dans l'état d'exécution (coût, conclusion et recommandations) et quelles sont les étapes suivantes** » par « **le document doit être assorti d'un cadre logique** ».

Madi Maténè KEITA : a demandé de corriger l'orthographe du mot simulies à la page 11, paragraphe 1.

Ismaila KONATE : a demandé à la page 12, paragraphe 8 de reformuler la phrase comme suit : « **il serait mieux de faire ressortir la situation de réalisation des engagements** ».

Le Président de séance : a proposé à la page 12 et au dernier paragraphe, la reformulation suivante : « **il faut qu'on aille vers la mise en place d'un cadre logique tel que signalé par Monsieur Ismaila KONATE** ».

Il a ensuite souligné à la page 13 qu'il est important d'avoir des calendriers et des chiffres pour la réalisation des activités de formation (paragraphe 3).

Enfin, il a demandé de reformuler au paragraphe 8 sur la même page 13 comme suit : « Monsieur le Directeur, quelle explication donnez-vous au faible taux de recouvrement des fonds propres ? »

Diassé CONARE : a souhaité toujours à la page 13 le remplacement du mot Alpha par Alphabétisation.

Le Président de séance : a demandé de reformuler son intervention à la page 13 comme suit : « S'agissant de l'engagement n°6, les évaluations ne sont pas chiffrées et les niveaux d'exécution des engagements des producteurs ne sont pas mesurés ».

Mama YENA : a proposé de modifier l'intervention du Président au 2^{ème} paragraphe de la page 14, comme suit « il convient de noter la faiblesse de l'Etat dans ce domaine ».

Le Président de séance : a demandé aux membres du Comité de Suivi s'ils n'ont pas d'autres réactions sur le procès-verbal de la 2^{ème} réunion du Comité de Suivi du Contrat-Plan 2010-2012.

Aucune réaction n'étant enregistrée, il propose son adoption sous réserve de la prise en compte des observations formulées. Il donna ensuite la parole au Directeur Général de l'ODRS pour l'examen du second point inscrit à l'ordre du jour.

Le Directeur Général de l'ODRS : a précisé qu'il s'agit de l'examen du rapport d'évaluation du Contrat-Plan 2010-2012 et a passé la parole à son adjoint pour la présentation dudit document.

Le Directeur Général Adjoint de l'ODRS : a donné les niveaux d'exécution des engagements des différentes parties avant d'apporter des précisions sur les efforts déployés, les résultats obtenus en dépit de la difficulté liée à l'annulation du Budget Spécial d'Investissement (BSI) suite à la restriction budgétaire née des événements de mars 2012.

Le Directeur Général de l'ODRS : a complété l'intervention de son adjoint par la présentation des comptes administratifs pour la période du Contrat-Plan 2010-2012.

Le Président de séance : a ouvert les débats en donnant la parole à ceux qui veulent intervenir.

Seydou COULIBALY : a félicité l'ODRS pour la qualité des documents et les efforts fournis avant d'indiquer la nécessité de nuancer la conclusion, de rappeler les objectifs et de présenter le rapport en recto verso. Il a ensuite demandé certaines précisions à savoir : les objectifs en matière d'attribution de superficie aux femmes, la clé de répartition des redevances, la transmission du dossier relatif à l'immatriculation et à la gérance des terres au Ministère de tutelle, l'existence d'une décision qui fixe les taux de redevances par le Ministre de tutelle, les résultats des requêtes de financement pour la réhabilitation des réseaux primaires et secondaires d'irrigation et de drainage, le niveau d'évolution des caisses d'épargne.

Ismaila KONATE : a félicité l'ODRS pour la qualité des documents et a demandé ensuite des précisions sur le niveau d'exécution des actions menées dans le cadre de la gérance des terres ainsi que la nature des dépenses d'investissement.

Madi Maténé KEITA : a demandé si les activités relatives à la gestion de l'eau se limitaient uniquement à l'information et à la sensibilisation. Il a par ailleurs souhaité savoir en quoi les activités de battage ont-elles été consolidées.

Monsieur KEÏTA a ensuite déploré l'absence d'actions menées dans le cadre de l'exploitation des infrastructures piscicoles (écloserie, débarcadères) mais aussi dans le domaine des infrastructures scolaires.

S'agissant de la transparence dans la gestion du fonds d'entretien, il a souhaité que l'accent soit mis tant sur le respect des conditions d'attribution des marchés que sur le respect des normes et procédures légales.

Par rapport à l'identification, l'étude et l'aménagement de nouvelles terres, l'entretien des infrastructures ainsi que la dotation en personnel complémentaire pour les nouveaux périmètres, il a indiqué que les appréciations ne sont pas en phase avec la réalité du terrain.

Youssef KOUYATE : a indiqué que le taux d'attribution des terres aménagées aux jeunes et aux femmes est faible et a souhaité une amélioration dudit taux. Il a en outre proposé une évaluation externe du Contrat -Plan en vue d'une meilleure appréciation des engagements.

Diassé CONARE : a apprécié la bonne qualité des documents présentés, toutefois il a déploré le faible niveau de réalisation en matière d'alphabétisation et l'absence de réalisation en 2012.

Mama YENA : a commencé son intervention par des propositions d'amélioration du document, au nombre desquelles on peut citer :

- le rappel des objectifs du Contrat-Plan,
- l'énoncé des difficultés rencontrées dans la partie conclusion,
- l'indication de la part de l'ODRS dans l'atteinte de la sécurité alimentaire,
- la numérotation des graphiques,
- l'insertion d'un paragraphe qui résume le document,
- le rappel de la Politique de Développement qui a prévalu à l'élaboration du Contrat-Plan.

Il a enfin demandé d'apporter des précisions sur le niveau d'exécution de certains engagements.

Dr Robert DEMBELE : après avoir félicité l'ODRS pour la qualité remarquable des documents, a souhaité savoir dans quelle mesure l'intervention de l'ODRS contribue-t-elle à l'amélioration permanente de la santé ? (page 4). Il a ensuite constaté l'absence d'activités menées dans le cadre de la promotion de la santé.

Mme KOUYATE Fanta KAMISSOKO : a souhaité le rappel des objectifs en vue de faciliter la compréhension. Elle a aussi demandé de préciser les autres thèmes à l'instar de celui relatif au renforcement des capacités des comités paritaires.

Le Directeur Général de l'ODRS : a remercié les intervenants pour la pertinence des observations formulées ce qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent au bon accomplissement des missions de l'ODRS. Il a aussi donné l'assurance d'intégrer les propositions d'amélioration faites par les membres du Comité de Suivi. S'agissant de la gestion des infrastructures portuaires et piscicoles, il a informé le Comité de Suivi des difficultés y afférentes. Ainsi pour une meilleure rentabilisation desdites infrastructures il a informé les membres du comité de la nécessité de confier leur gestion à un opérateur privé. Ce qui aura l'avantage non seulement d'assurer la promotion des activités mais aussi et surtout de maintenir le personnel en activité au grand bénéfice des populations.

Le Président de séance : a joint sa voix à celles des membres du Comité de Suivi pour féliciter l'ODRS pour la qualité du travail accompli. Il a par ailleurs proposé un canevas pour une meilleure appréciation de l'état d'exécution des engagements dans le cadre de l'évaluation du nouveau Contrat-Plan, lequel canevas devra ressortir les points relatifs aux objectifs, aux engagements, aux mesures à prendre, aux délais, aux indicateurs, aux cibles et aux observations.

Il a ensuite demandé aux membres du Comité de Suivi s'ils n'avaient pas d'autres réactions sur le rapport d'évaluation du Contrat-Plan 2010-2012, avant de proposer son adoption sous réserve de la prise en compte des observations formulées. Il a enfin donné la parole au Directeur Général de l'ODRS pour l'examen du nouveau projet de Contrat-Plan.

Le Directeur Général de l'ODRS : après avoir évoqué les raisons de la prolongation du Contrat-Plan 2010-2012 jusqu'en 2013, il a donné des précisions sur les différences fondamentales entre l'ancien et le nouveau Contrat-Plan, qui se distinguent par une définition plus précise des objectifs visés et des engagements des différentes parties prenantes.

Cette session, a été l'occasion pour lui de rappeler que l'adoption du nouveau Contrat-Plan 2014-2016 avait été déjà inscrite à l'ordre de la 2^{ème} session du Comité de Suivi du Contrat-Plan 2010-2012, tenue le 18 juillet 2013 et qu'elle a été renvoyée à la présente juste pour permettre à l'ODRS de présenter un document bien ficelé et respectant le canevas de la Direction Générale du Budget.

Il a enfin passé la parole à son adjoint pour la présentation du projet de Contrat-Plan couvrant la période 2014-2016.

Le Directeur Général Adjoint de l'ODRS : a procédé à la lecture du document de présentation qui a fait ressortir le contexte et les justifications du nouveau Contrat-Plan, les objectifs visés ainsi que les résultats attendus.

Le président de séance : a remercié le Directeur Général Adjoint pour la clarté de son intervention avant de donner la parole à monsieur Seydou COULIBALY.

Seydou COULIBALY : a demandé de préciser à la page 3 les missions par intervenant. Il a ensuite fait le constat de la stagnation des rendements du riz irrigué et du maïs hybride malgré l'évolution de la technologie en la matière et la poursuite de la subvention des engrais. Il a indiqué en matière de diversification des cultures, qu'il convient de recenser le nombre de producteurs concernés ainsi que leurs superficies avant de souhaiter la définition de la stratégie à mettre en œuvre en matière d'intensification de la production agricole.

Il a proposé les formulations suivantes : « l'appui aux Collectivités territoriales en matière d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'aménagement des territoires et des plans d'eau » (page 4) , « objectifs en matière d'infrastructures routières » (page 5), « la réalisation et la gestion de nouvelles infrastructures à vocation agricole pour valoriser et sécuriser les productions Agricoles » (page 6).

Ismaila KONATE : a demandé de préciser les départements responsables en matière de suivi-évaluation du Contrat-Plan.

Madi Maténé KEITA : a souhaité une meilleure expression des objectifs quantitatifs de poissons pêchés et marchands et une harmonisation des objectifs avec le potentiel existant.

Mama YENA : a suggéré en plus de la Loi d'Orientation Agricole, de faire référence à la nouvelle Politique de Développement Agricole ((PDA) initiée par les plus hautes Autorités du pays. Il a aussi demandé la description de la méthodologie de fixation des objectifs.

Dr Robert DEMBELE : a demandé dans le domaine de la santé, de quantifier les actions à mener et de décrire les stratégies à adopter.

Le Président de séance : a invité l'ODRS à redoubler d'efforts dans la mobilisation des fonds propres qui diminuent d'année en année contrairement à la subvention de l'Etat.

Le Directeur Général de l'ODRS : a précisé que la mise à disposition de l'hôtel club serait une opportunité d'augmentation des propres de l'ODRS en vue de faire face aux nombreuses charges.

Cette sollicitation a donné lieu à plusieurs commentaires et suggestions qui ont permis de donner des avis divers sur la question de cession de cette infrastructure en gestion provisoire à l'ODRS.

Le Président de séance : après ces échanges fructueux, a demandé aux membres du Comité de Suivi s'ils n'avaient pas d'autres réactions sur le projet de Contrat-Plan 2014-2016, avant de proposer son adoption sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

Il a ensuite suspendu la séance en vue de permettre au secrétariat de se pencher sur la rédaction des recommandations. Ce temps de pause a été mis à profit pour procéder à la visite guidée de la Direction Générale rénovée de l'ODRS.

A la reprise à 15 heures30 minutes, le Comité de Suivi s'est penché sur les points de recommandations à retenir et qui sont les suivants :

A. Au titre de l'Etat

Recommandation N°1 : relative aux recettes propres de l'ODRS

Libellé : le Comité après avoir constaté le faible niveau des recettes propres, recommande à l'ODRS de poursuivre les efforts dans le sens de l'amélioration et de la diversification desdites ressources.

Recommandation N°2 : relative à la subvention de l'Etat

Libellé : Compte tenu des difficultés de mobilisation des ressources propres de l'ODRS, le Comité recommande à l'Etat la reconduction de la dotation de 2014 sur la période couverte par le Contrat-Plan.

Recommandation N°3 : relative au paiement des arriérés des factures d'électricité à Maninkoura

Libellé : le Comité ayant constaté des difficultés réelles de paiement des arriérés des factures d'électricité par l'ODRS, recommande leur apurement par l'Etat.

Recommandation N°4 : relative à la Commission de liquidation du patrimoine de l'ex-OERHN

Libellé : le Comité ayant constaté un retard dans le processus de liquidation du patrimoine de l'ex-OERHN, recommande à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires pour accélérer le processus de finalisation du rapport de liquidation dans le meilleur délai.

Recommandation N°5 : relative à la gestion de l'hôtel et les villas afférentes

Libellé : le Comité ayant constaté la fin du mandat de l'administration provisoire chargée de gérer les actifs de l'ex-OERHN surtout l'hôtel et les villas afférentes, recommande à l'Etat de confier la gestion de cette infrastructure hôtelière à l'ODRS en attendant l'aboutissement du processus de vente.

B. Au titre de l'ODRS

Recommandation N°6 : relative à l'octroi des terres aux femmes et aux jeunes

Libellé : le Comité après avoir apprécié les efforts fournis par l'ODRS dans l'attribution des terres aménagées aux femmes et aux jeunes, a recommandé de poursuivre lesdits efforts.

Recommandation N°7 : relative à l'évaluation du contrat-plan 2010-2012

Libellé : le Comité a apprécié la qualité du rapport d'évaluation interne du Contrat-Plan 2010-2012 et recommande à l'ODRS de prévoir une évaluation externe au terme du nouveau Contrat-Plan (2014-2016).

C. Au titre des Producteurs

Recommandation N°8 : relative au paiement de la redevance eau

Libellé : le Comité ayant constaté une amélioration relative du taux de recouvrement de la redevance eau du périmètre de Maninkoura, recommande aux Producteurs à travers leurs responsables de s'investir davantage pour rehausser le taux de recouvrement.

Recommandation N°9 : relative à l'entretien du réseau à la charge des exploitants et au non respect du calendrier cultural surtout en hivernage

Libellé : le Comité, conscient de l'importance du respect du calendrier cultural et de la nécessité de l'entretien du réseau, recommande aux Producteurs de tout mettre en œuvre pour respecter les dispositions du cahier des charges notamment celles relatives au respect du calendrier cultural et à l'entretien de la partie du réseau à la charge des exploitants.

Le Président de séance : après l'adoption des recommandations formulées à l'attention des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Contrat- Plan, a exprimé toute sa satisfaction pour le travail titanesque abattu par lesdits acteurs et sa fierté pour la compétence des gestionnaires, qui n'ont ménagé aucun effort pour gagner ce combat de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Il a enfin souhaité dans ses mots de clôture, un bon retour à tous les participants, avant de lever la séance à 16 heures 30 minutes.

Fait à Sélingué, le 7 février 2014

Le Rapporteur

Le Président de séance

Ousmane MAIGA

Amadou TOGOLA